

Arrondissement de  
RAMBOUILLET  
Canton de CHEVREUSE  
Commune de  
MAGNY-LES-HAMEAUX

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date de convocation  
22/06/2026

L'an deux mille vingt-six,

Le 1er juillet,

Date d'affichage de convocation  
22/06/2026

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Magny-les-Hameaux,  
Légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de la tenue de ses séances, sous la Vice-Présidence de Madame Laetitia MARLIN.

Nombre de conseillers

En exercice : 13

Etaient présents :

Présents : 10

Laetitia MARLIN, Thérèse MALEM, Ouafae BENDRISS, Maud BOUDAL, Magali DOUSSE, Jean-Marie THEBAULT, Jacqueline GESTIN, Hayat LAKHYALI, Gasparine MIRABEL, Sahar MENDY

Votants : 10

Etaient excusés :

Pierre-Louis BRIERE, Nicolas BRUNET, Evelyne COURTECUISSÉ

Date de la séance :

1er juillet 2026

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

Objet :

REFUSE à Monsieur, domicilié à Magny-les-Hameaux :

Aide facultative n°32/2026

, une aide financière pour payer son loyer d'un montant de 421,00 euros compte tenu que son statut d'étudiant lui permettrait d'obtenir des aides auprès de différents organismes.

Aide financière  
Pour prise en charge d'un  
loyer

ACCEPTÉ à Monsieur A H agny-les-Hameaux :  
, une aide financière d'un montant de 50,00 euros en CAP pour les mois de juillet et d'août afin de l'aider.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré, en séance, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Mise en ligne sur le site internet de la ville le : 6/07/2026

Certifié exécutoire le : 6/07/2026

Le Président du C.C.A.S



Accusé de réception en préfecture  
078-267801082-20260701-DCCAS2026AIDE32-DE  
Date de réception préfecture : 06/07/2026

Pierre-Louis BRIERE